



CONSEIL COMMUNAL
DE
MONTAGNY
près-Yverdon

Montagny, le 14 décembre 2022

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Séance du 12 décembre 2022

Présidence : Jean-Marc Cochet, Président

Présents : 21 membres

Dans sa séance du 12 décembre 2022

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTAGNY –PRES-YVERDON

a

- adopté le préavis N° 13/22 relatif au budget de fonctionnement pour 2023 avec **Fr. 5'302'949.00** aux charges et **Fr. 4'779'319.00** aux revenus, ce qui laisse apparaître une perte de **Fr. 523'630.00**

Le Président

Jean-Marc Cochet



La Secrétaire

Anne-Marie Forchelet

